

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Présentation conforme à la directive européenne 2001/58/CE en application de la directive 1999/45/CE ; Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.	
1 IDENTIFICATION 1.1 Identification du produit 1.2 Identification de la société 1.3 N° d'appel d'urgence : ORFILA	1 1.1 POUDRE EXPANSIVE POUR ENDUITS 1.2 MATPRO SAS 111, AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALUDS – 13400 AUBAGNE – FRANCE Tél : +33 (0) 4 42 01 09 09 Courriel : contact@materiaux-produits.com Site : www.materiaux-produits.com 1.3 Tél : +33 (0) 1 45 42 59 59
2 IDENTIFICATION DES DANGERS	2 Préparation irritante pour les yeux. Pas d'effet écotoxicologique à long terme. La dispersion de cette poudre dans l'air présente un danger d'explosion.
3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	3 Poudre à base de surfactants anioniques et de sels anorganiques et de diverses charges. Composants contribuant aux dangers : Cas N° 68411-30-3 Acide benzènesulfonique dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium [c préparation] < 10 %, Xi, R36 (Xi, R38, R41 si c>25%).
4 PREMIERS SECOURS 4.1 Après inhalation 4.2 Après contact avec la peau 4.3 Après contact avec les yeux 4.4 Après ingestion	4 4.1 Respirer de l'air frais - En cas de malaise consulter un médecin 4.2 Rincer abondamment à l'eau - Enlever les vêtements souillés 4.3 Rincer abondamment à l'eau - Consulter un médecin 4.4 Ne pas faire vomir - Consulter un médecin
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE 5.1 Moyens d'extinction appropriés 5.2 Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité 5.3 Risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits 5.4 Equipement de protection spécial	5 Evier tout excès de poussière dans l'atmosphère étant donné qu'il présente un danger d'explosion en présence d'étincelles électriques et de décharges électrostatiques. Pulvérisateur d'eau, de sable, de la poudre sèche, du gaz carbonique ou de la mousse. 5.1 Sans objet 5.2 Produits de combustion : oxyde de carbone, gaz carbonique et fumée. 5.3 5.4 Ports de gants imperméables. Utiliser des lunettes de protection. Utiliser un masque à poussière.
6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE 6.1 Mesures de protection individuelle 6.2 Mesures de protection de l'environnement 6.3 Méthode de nettoyage et d'absorption	6 La dispersion de cette poudre dans l'air présente un danger d'explosion. 6.1 Porter un appareil respiratoire autonome isolant 6.2 Empêcher la contamination des eaux superficielles et souterraines 6.3 Contenir et/ou recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre)
7 MANIPULATION ET STOCKAGE 7.1 Manipulation 7.2 Stockage	7 Manipuler dans un endroit bien ventilé. Essayer de diminuer la formation de poussière au maximum. Eviter l'accumulation d'électricité statique lors du vidage de gros sacs. Relier tous les équipements à la terre et raccorder un câble de mise à la terre à la connexion de mise à la terre des sacs. 7.1 7.2 Stocker le récipient dans son emballage d'origine bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Le matériau d'emballage devra posséder des propriétés adéquates de barrière air et vapeur.
8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE 8.1 Mesures permettant la réduction de l'exposition 8.2 Valeurs limites à contrôler sur le lieu de travail 8.3 Protections individuelles : 8.31 Protection respiratoire 8.32 Protection de la peau 8.33 Protection des mains 8.34 Protection des yeux	8 8.1 Assurer une bonne ventilation 8.2 ND 8.3 8.31 Masque à poussière. 8.32 Vêtements 8.33 Gants 8.34 Lunettes
9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9.1 Forme : Poudre 9.2 Couleur : Blanche 9.3 Odeur : Inodore 9.4 p.H: 7 à 9 en solution à 2% 9.5 Viscosité : ND 9.6 Point / intervalle d'ébullition : ND 9.7 Point / intervalle de fusion : ND 9.8 Point d'éclair : Néant 9.9 Inflammabilité : ND	9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite...) 9.10 Auto-inflammabilité : Néant 9.11 9.11 Dangers d'explosion : ND 9.12 9.12 Propriétés comburantes : ND 9.13 9.13 Pression de vapeur : ND 9.14 9.14 Densité relative : ND 9.15 9.15 Solubilité dans l'eau : Oui 9.16 9.16 Solubilité dans les solvants : ND 9.17 9.17 Masse volumique : 0,6 g/cm ³ ND : Non Déterminé

NOM DU PRODUIT : POUDRE EXPANSIVE POUR ENDUITS

10	STABILITE ET REACTIVITE	10	Ce produit est chimiquement stable		
10.1	<i>Conditions à éviter</i>	10.1	Le matériau d'emballage devra posséder des propriétés adéquates de barrière air et vapeur.		
10.2	<i>Matières à éviter</i>	10.2			
10.3	<i>Produits de décomposition dangereux</i>	10.3	Aucune substance chimique dangereuse n'est réputée se former durant l'utilisation de ce produit.		
11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	11			
11.1	<i>Inhalation</i>	11.1	Irritation des voies respiratoires.		
11.2	<i>Ingestion</i>	11.2	Ne pas absorber.		
11.3	<i>Contact avec la peau et les yeux</i>	11.3	Irritation des yeux et de la peau.		
12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES	12			
12.1	<i>Dégradabilité</i>	12.1	Ce produit est facilement biodégradable.		
12.2	<i>Toxicité aquatique</i>	12.2	CL50 => 10-100 mg/l		
12.3	<i>Toxicité écologique</i>	12.3	CL50> 100 mg/l		
13	CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	13	Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales		
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
Numéro ONU : Ne nécessite pas de classification					
		R.T.M.D.	RID/ADR	IMDG MARITIME	OACI AERIEN
14.1	Classe				
14.2	Groupe, chiffre ou page				
14.3	Etiquettes				
14.4	Code danger				
14.5	Code matière				
15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	15			
15.1	<i>Classification et étiquetage</i>	15.1	Selon les directives C.E.E.		
15.2	<i>Symboles de danger</i>	15.2	Xi – Irritant		
15.3	<i>Phrases R</i>	15.3	R36 Irritant pour les yeux		
15.4	<i>Phrases S</i>	15.4	S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux /du visage.		
15.5	<i>Prescriptions nationales</i>	15.5	S22 Ne pas respirer les poussières. Se reporter à l'ensemble des textes officiels		
16	AUTRES INFORMATIONS	16	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Phrases R mentionnées au paragraphe 2 : R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves.		



Xi - Irritant

ND : Non Déterminé

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 22/06/2012.

Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.